

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD**

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des relations avec le Citoyen

Organisme : Ministère de la Justice

Domaine de la prestation : Le registre de commerce

Objet de la prestation : Extrait du registre de commerce d'une personne physique

Conditions d'obtention

Le commerçant doit être immatriculé au registre de commerce

Pièces à fournir

- Une demande écrite simple ou orale

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
<i>-dépôt de la demande</i> <i>- proceder à une recherche</i> <i>- Délivrance d'un extrait</i>	<i>Le greffe du registre de commerce du tribunal de 1er instance</i>	

Lieu de dépôt du dossier

Service : Le greffe du registre de commerce du tribunal du 1er instance.
Adresse : Le Tribunal de première instance concerné

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Le lieu de dépôt de dossier
Adresse : le lieu du tribunal de première instance concerné

Délai d'obtention de la prestation

à l'instant

Références législatives et / ou réglementaires

La loi n° 95-44 du 2/5/1995 relative au registre de commerce